

Communiqué de presse | 4 février 2016
Bruno Lafosse | Directeur du cabinet et de la communication
bruno.lafosse@mairie-dieppe.fr | 06 47 84 22 73

La route de Pourville fermée à la circulation

Suite à un nouvel effondrement de terrain constaté ce jour, la Ville suit la recommandation de l'État et du Bureau de recherche en études géologiques et minières (BRGM). La D75, dite route de Pourville, est fermée à la circulation dès ce jeudi 4 février au soir. Un itinéraire de déviation est mis en place.

À peine 10 mètres séparent désormais la route de Pourville du bord de la falaise. C'était la limite fixée par les experts du BRGM pour fermer la route départementale. Elle a été atteinte après un éboulement survenu ce jeudi 4 février. En toute logique, le maire de Dieppe, Sébastien Jumel a décidé de suivre les préconisations des services de l'État et du BRGM, à l'issue d'une visite sur place en début d'après-midi, en présence de la Sous-Préfète. Une décision prise en lien avec les services du Département, l'Agglomération de Dieppe-Maritime et la commune voisine d'Hautot-sur-mer.

Dès la fin d'après-midi, les services municipaux ont procédé à la fermeture de la voie et à sa sécurisation ainsi qu'à la mise en place d'itinéraires de déviation selon un scénario qui avait été anticipé.

Cette décision de fermeture intervient alors que de forts vents sont annoncés pour le week-end, qui vont entraîner une forte houle fragilisant la base de la coulée d'argile. L'épisode pluvieux prévu pour toute la semaine prochaine aggrave encore le risque d'effondrement de terrain. Dans ces conditions, les pouvoirs publics rappellent que l'interdiction de circulation sur l'estran est toujours en vigueur et doit impérativement être respectée.

La fermeture de cet axe important soulève évidemment des questions sur l'avenir du secteur. Sébastien Jumel, maire de Dieppe et conseiller régional de Normandie, a demandé à la Sous-Préfète l'organisation d'une table ronde réunissant le Conseil régional, le Département, l'Agglomération de Dieppe-Maritime et la commune d'Hautot-sur-mer pour accélérer la mise en oeuvre des solutions alternatives à construire pour l'avenir, en termes de circulation et d'équipements publics sur le secteur.